

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 07515
Numéro SIREN : 395 258 072
Nom ou dénomination : PROCIVIS PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2022 sous le numéro de dépôt 1703

**PROCES VERBAL
DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE et EXTRAORDINAIRE
DU 15 juin 2021**

L'an deux mil vingt et un,
le quinze juin,
à 9 heures 30,

Les associés de la société PROCIVIS PARTICIPATIONS se sont réunis en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire au siège de la société.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les actionnaires présents.

L'Assemblée procède immédiatement à la composition du bureau.

- Monsieur Dominique LAMBEQ, Président du Conseil d'administration, préside la séance.
- Procivis Immobilier représenté par M. Guillaume MACHER, présent et acceptant, est appelé aux fonctions de scrutateur.

Monsieur Philippe HELIGOIN est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur **Antoine PRIOLLAUD** du Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes n'assiste pas à la réunion.

Après avoir constaté la composition du bureau, le Président communique à l'Assemblée les pouvoirs et votes par correspondance reçus dont il résulte que les actionnaires représentant 500 000 actions, sur 500.000 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Il constate que l'Assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est légalement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

1. Modification des statuts
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes -
Approbation des comptes annuels et de l'annexe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 - quitus aux Administrateurs,
3. Affectation du résultat de l'exercice 2020,
4. Approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'art. L 225-38 du Code de commerce,
5. Approbation du montant des charges et dépenses visées à l'article 39.4 du CGI,
6. Nomination de nouveaux administrateurs,
7. Adoption d'un règlement intérieur,
8. Pouvoirs.

Le Président constate avec le scrutateur les résultats de vote sur les résolutions suivantes :

De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

.../...

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer la société PROCIVIS UES-AP, au mandat d'administrateur, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer la société PROCIVIS Immobilier, au mandat d'administrateur, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Norbert FANCHON, au mandat d'administrateur, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Ludovic MONTAUDON, au mandat d'administrateur, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

Onzième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou extrait conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités de publicité afférentes aux résolutions adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par les membres du bureau pour servir et valoir ce que de droit.

Pour extrait certifié conforme

Le Directeur général

Philippe HELIGOIN

PROCIVIS PARTICIPATIONS
Société Anonyme
Au capital de 3 500 000 euros
Siège social : 87 Quai Panhard et Levassor
75013 PARIS
395 258 072 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 11 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un,
 Le 11 mai,
 A 09 heures 00,

En vertu de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, les administrateurs de Procivis Participations se sont réunis en Conseil au moyen d'une vidéoconférence et/ou conférence téléphonique.

Sont présents :

- **Monsieur Dominique LAMBEQ**, Président du Conseil d'administration et administrateur,
- **Monsieur Marc ILTIS**, administrateur,
- **Monsieur Hervé MAGNE**, administrateur.

Assiste également à la réunion :

- **Monsieur Philippe HELIGOIN**, Directeur Général et qui assurera le secrétariat de la séance.

Le Conseil, réunissant ainsi la présence effective de plus de la moitié des administrateurs en fonction, peut valablement délibérer.

Monsieur Dominique LAMBEQ préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.



Le Président rappelle que le Conseil s'est réuni à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

.../...

4. Nomination de nouveaux administrateurs en assemblée générale,

.../...

Le Président propose aux administrateurs de délibérer et de se prononcer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

.../...

4 - NOMINATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS EN ASSEMBLEE GENERALE

Pour répondre aux souhaits émis par les conseils d'administration de Procivis Ues-ap et Procivis Immobilier, le Président propose que de nouveaux administrateurs soient nommés lors de la prochaine assemblée générale, à savoir :

- ✓ La société Procivis UES-AP qui sera représentée par M. Yannick BORDE
- ✓ La société Procivis Immobilier qui sera représentée par M. Jean-Luc FERLAY
- ✓ M. Norbert FANCHON
- ✓ M. Ludovic MONTAUDON

Le Président demande à M. Marc ILTIS et Hervé MAGNE s'ils souhaitent conserver leurs mandats dans cette nouvelle configuration. Pour sa part, il souhaite continuer d'exercer ses mandats.

Messieurs Marc ILTIS et Hervé MAGNE informent le conseil de leur choix de démissionner de leurs mandats à effet au jour de l'assemblée générale le 15 juin prochain.

.../...

Le Conseil prend acte des démissions de Messieurs Marc ILTIS et Hervé MAGNE au 15 juin prochain.

.../...

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Pour extrait certifié conforme

Le Directeur général

Philippe HELIGOIN